



Fribourg, le 16 novembre 2012

« PRESTO-SP »

## Consignes concernant l'alarme téléphonique par eAlarm

### 1. Marche à suivre pour un raccordement téléphonique fixe (analogique, ISDN ou Voip) ou mobile (Natel, Androïde ou iPhone)

- Le raccordement d'un numéro de téléphone fixe sur le réseau de mobilisation de l'ECAB ne demande pas d'installation particulière chez l'abonné. **Il est toutefois recommandé d'installer au minimum un appareil pouvant fonctionner sans alimentation électrique** et branché directement sur la prise murale.
- Programmer dans le répertoire de vos appareils le numéro d'appel avec un texte d'identification (« ALARME-SP », par ex.) provenant des postes de mobilisation du CEA ou du PPS de Fribourg, à savoir : **(+41) 848 325 276 ou 0848 325 276**.

### 2. Comportement en cas d'alarme ou d'essai d'alarme

- Ecouter le message d'alarme jusqu'au bout.
- Il est nécessaire de quittancer le message en appuyant sur la touche 1 (pour « j'interviens sur le sinistre » ou « j'ai bien reçu l'essai d'alarme » ou la touche 2 « je ne suis pas disponible »).

#### Remarques :

- L'officier de piquet quittance par téléphone dans les 7 minutes au CEA la prise en charge de l'intervention.
- Si le sapeur-pompier ne répond pas (absent ou occupé), il recevra une 2<sup>ème</sup> alarme quelques minutes plus tard.

### 3. Marche à suivre pour réception des SMSprio

- Un SMS flash (visible de suite sur l'écran de l'appareil) et un SMS normal (qui peut être consulté dans le menu de réception des SMS de votre appareil) sont envoyés pour chaque alarme.
- Programmer dans le répertoire de vos appareils le numéro d'appel avec un texte d'identification (par ex « ALARME-SP ») provenant des postes de mobilisation du CEA ou du PPS de Fribourg, à savoir : **(+41) 79 252 76 32**.
- Il est possible de quittancer le message en renvoyant un SMS, p.ex. « 2 » (je ne suis pas disponible).

### 4. Comportement suite au déclenchement de l'alarme générale de la protection civile ou de l'alarme eau

- Les sapeurs-pompiers se rendent immédiatement en caserne ou du local du feu, écoutent la radio publique et le récepteur radio des sapeurs-pompiers. Ils se conforment aux indications des Autorités pour autant que leur mission prioritaire le permette.

---

En cas de problème, appeler Swisscom (Suisse) SA à Fribourg aux heures de bureau par tél. au No 0800 835 772, ou par e-mail : [sl.sea@swisscom.com](mailto:sl.sea@swisscom.com) ou l'Inspection cantonale des sapeurs-pompiers par tél. au No 026 305 92 65, ou par e-mail : [icsp@ecab.ch](mailto:icsp@ecab.ch)

Les instructions concernant l'alarme téléphonique SMT<sup>NT</sup> sont abrogées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.